

Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (45 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

Dans un écrin de nature, **Chaumont bénéficie d'un cadre privilégié**, loin du stress des grandes métropoles. La **qualité de vie** est un concept qui a du sens ici. Sa ceinture forestière, ses parcs, dont le Jardin Agathe Roullot et ses promenades en font une véritable ville à la campagne, **ville où il fait bon vivre**.

Ville de l'affiche, Chaumont accueille la biennale internationale de design graphique. Le Signe, Centre national du graphisme, accueille professionnels, étudiants, expositions permanentes... Un équipement qui complète l'offre culturelle déjà fournie avec le cinéma multiplexe « A l'affiche », la médiathèque des Silos « Maison du livre et de l'affiche », le théâtre « Le Nouveau Relax » – scène conventionnée, le conservatoire, les musées, la MJC « Maison des jeunes et de la culture », Les Rendez-vous du cinéma européen, les Journées du patrimoine, le Salon du livre, les concerts... La **vie culturelle, rythmée par des saisons culturelles, couvre tous les domaines du spectacle et des arts plastiques**. L'été, Chaumont Plage et Les Estivales font le bonheur des plus jeunes avec un ensemble d'animations le plus souvent gratuites, en complément d'actions organisées par un tissu associatif dense.

L'Agglomération recrute pour les services mutualisés de l'Agglomération et de la Ville de Chaumont, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

Chargé d'études et de contrôle des travaux (H/F)

(Catégorie B – Filière technique)

Lieu d'affectation : Chaumont

(Activité à hauteur de 90% pour la Ville de Chaumont / 10% pour l'Agglomération)

Au sein du service patrimoine bâti et, sous l'autorité du Chef de service, vous aurez pour principales missions de contrôler les travaux des opérations bâtiment, d'assurer des études de diagnostics et de faisabilités, de piloter la réalisation des diagnostics réglementaires et d'assurer la régie des immeubles multi-occupants sur la totalité du patrimoine bâti de la Ville de Chaumont et de l'Agglomération de Chaumont.

Pour cela, vous serez chargé(e) des activités suivantes :

Contrôler les opérations de travaux :

- établir des cahiers des charges méthodologiques,
- analyser des propositions techniques et financières,
- analyser et valider les informations et les documents de la maîtrise d'œuvre,
- contrôler au préalable l'application des normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels,
- vérifier l'application des règles élémentaires en matière de sécurité, prévention et législation du travail,
- suivre les comptes-rendus de la maîtrise d'œuvre,
- vérifier la conformité des prestations des entreprises avec les clauses techniques définies dans les marchés,
- assister aux opérations préalables à la réception (OPR).

Réaliser des études de faisabilité, de conception de parties d'ouvrages de bâtiment :

- analyser la structure d'un bâtiment existant par des études et/ou relevés,
- identifier et conduire les diagnostics préalables nécessaires,
- mener une étude de faisabilité en fonction d'une analyse des besoins des utilisateurs,
- intégrer dans ses analyses, les problématiques des différents services spécialisés.

Gérer le patrimoine et assurer la fonction de régisseur :

- piloter la réalisation des diagnostics réglementaires,
- assurer la gestion d'immeubles multi-occupants selon leurs règlements intérieurs et la relation aux usagers,
- participer à la politique de maintenance du parc immobilier de la collectivité,
- conseiller les agents patrimoniaux dans le suivi de la maintenance et les contrôles réglementaires des bâtiments.

Divers :

- assurer une veille technique et réglementaire dans son domaine de compétences,
- participer au projet de service sur les actions en matière de développement durable,
- assurer la suppléance du chargé de maintenance des équipements techniques lors de ses absences.

Profil :

De formation supérieure (BAC+2 minimum), vous disposez d'une expérience significative dans le domaine des études et du contrôle des travaux du patrimoine bâti en collectivité.

Vous maîtrisez les techniques de l'ingénierie des travaux publics et de génie civil.

Vous possédez des connaissances des règles budgétaires et comptables, des marchés publics d'une collectivité et vous maîtrisez l'informatique (maîtrise d'internet, des télé-procédures et des outils bureautiques).

Doté(e) de qualités rédactionnelles et relationnelles avérées, vous avez également le sens des responsabilités et du travail en équipe. Une grande capacité d'adaptation, une grande disponibilité, prise d'initiative, capacité à être force de proposition, esprit d'analyse et de synthèse et capacité à rendre compte viendront compléter votre profil.

Permis B obligatoire.

Poste à temps complet à pourvoir immédiatement.

Contraintes du poste : travail en bureau et sur le terrain.

Horaires variables selon le règlement intérieur du temps de travail.

Rémunération selon profil et expérience (catégorie B de la Fonction Publique Territoriale).

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS, contrat collectif prévoyance et santé (participation employeur mensuelle de 7 euros et 15 euros), etc., ...

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser avant le 30 mai 2026 à : Monsieur le Président, C'SAM, 5 Avenue Emile Cassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à recrutement@agglo-chaumont.fr

Renseignements: Monsieur François OBRECHT, Directeur du Pôle Cadre de Vie, Patrimoine Bâti au 06.98.00.17.41 ou par mail à fobrecht@agglo-chaumont.fr

L'Agglomération de Chaumont collecte vos données personnelles dans le cadre de votre candidature. Vos données sont traitées à la condition que vous ayez manifesté votre consentement (Article 6.a du RGPD).

Vos données personnelles sont gérées exclusivement par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du processus de recrutement. Vos données ne font pas l'objet de transferts hors du territoire de l'Union Européenne.

Vos données personnelles seront conservées pendant 2 ans ou de votre durée d'activité au sein de la collectivité.

Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification, d'effacement à la conservation et à la communication sur vos données personnelles. Aussi, vous bénéficiez, en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : dpo@cdg52.fr

En tout état de cause, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.